

Appel à contributions
Repenser la « dimension argumentative » du discours

Le numéro 20 de la revue *Argumentation et Analyse du Discours*, dont la publication est prévue pour avril 2018, est placé sous la direction de Ruth Amossy (Tel-Aviv, ADARR)

Argumentaire :

Dans le cadre de l'argumentation dans le discours s'est mise en place une notion qui a été souvent reprise et exploitée, mais aussi passée au crible de la critique : celle de « dimension argumentative ». Elle pose qu'à côté des discours à visée argumentative qui se proposent explicitement d'agir sur l'auditoire, il en existe d'autres, dénués de tout objectif de persuasion, qui n'en tentent pas moins d'infléchir des façons de penser, de voir, de sentir. Ce serait le résultat de la nature intrinsèquement dialogique de la parole, dans le sens de Bakhtine : tout énoncé intervient dans un espace déjà saturé, il confirme, réfute, problématise des positions antécédentes, il renforce des valeurs et oriente la réflexion. Ce point de vue, développé par Amossy (2012 [2000]), élargit considérablement la définition de l'argumentation que d'autres limitent souvent à l'opposition de réponses antagonistes à une même question. Rompant avec une tradition bien établie, il se greffe sur les réflexions de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) sur l'épidictique destiné non à persuader mais à renforcer des valeurs, et se situe dans le prolongement des travaux de Grize (1990) focalisés sur la démarche globale qui vise à intervenir sur l'opinion ou l'attitude de quelqu'un par des moyens verbaux.

Cette conception élargie de l'argumentation l'inscrit dans les sciences du langage, dont les instruments s'avèrent indispensables pour analyser les modalités verbales selon lesquelles le discours tente d'agir sur l'autre et de modeler ses façons de voir sinon d'agir. Elle permet d'aborder des discours sans visée persuasive comme l'article d'information journalistique ou le communiqué de presse, le reportage et le guide touristique, le témoignage, le texte littéraire ou le récit de vie, la lettre privée, la conversation familière, le discours diplomatique, l'article scientifique, le discours de commémoration ou la nécrologie, le texte de la loi, et bien d'autres encore. Elle engage à rechercher les procédures discursives et rhétoriques à l'aide desquelles un discours qui ne présente pas explicitement de thèse travaille néanmoins à faire partager une vision des choses, une attitude, un questionnement.

En même temps, certains se sont demandé si elle ne dilue pas l'argumentation dans l'analyse du discours et si elle n'en efface pas la spécificité avec les frontières (Doury 2016 :24). Peut-on

envisager une argumentation qui ne se fonde pas sur une opposition explicite de thèses antagonistes ? Replonger le texte écrit ou oral dans l'interdiscours dont il participe suffit-il à le situer dans un espace de positionnements divergents sinon conflictuels en dégagant le point de vue auquel il se range ? Peut-on considérer que faire partager des procédures de questionnement heuristique sans défendre une thèse participe de l'argumentation ?

Pour revisiter la notion de dimension argumentative, on propose de la faire travailler sur des corpus diversifiés pour en déterminer les bénéfices, les limites et les problèmes. Les analyses concrètes qui permettent de (re)penser la question sont donc les bienvenues. En même temps, se posent diverses questions théoriques : dans quelle mesure cette notion engage-t-elle à repenser les objectifs de l'argumentation très au-delà de la persuasion ? Qu'apporte-t-elle par rapport à la théorie pragmatique du langage (exercice d'une influence sur l'allocataire par le biais de la force illocutoire), ou à la notion d'orientation argumentative développée par l'argumentation dans la langue (Ducrot) ? Quelle est sa contribution possible à l'analyse littéraire et quels problèmes y soulève-t-elle ? Dans quelle mesure la thèse d'une argumentativité quasi généralisée du discours (plutôt que de la langue) est-elle défendable ?

Modalités de soumission :

- Les propositions peuvent être soumises sous la forme de résumés ou d'avant-projets de 1 000 mots (au maximum) dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication, jusqu'au 1^{er} mars 2017.
- Les auteurs des propositions seront informés des décisions jusqu'au 1^{er} avril 2017.
- Les propositions retenues devront être envoyées sous forme d'article (50 000 signes maximum, notes et bibliographies comprises) jusqu'au 1^{er} septembre 2017.
- Les manuscrits seront lus, avec intérêt, par le comité éditorial de la revue et puis envoyés anonymement à deux spécialistes pour une évaluation finale.
- Les auteurs seront informés des résultats jusqu'au 1^{er} novembre 2017.
- Les articles acceptés pour publication devront être renvoyés, après corrections (le cas échéant), jusqu'au 1^{er} janvier 2018.
- La publication du numéro est prévue pour le 15 avril 2018.

Les auteurs sont encouragés à bien vouloir prendre connaissance du protocole rédactionnel de la revue *Argumentation et Analyse du Discours* (disponible sur : <http://aad.revues.org/173>)

Coordonnées : Ruth Amossy – amosy@bezeqint.net